

Projet pédagogique

2019



Institut de Formation en Soins Infirmiers

du Rouvray

En attente de validation

Sommaire

<i>PREAMBULE</i>	1
<i>I. LES FONDEMENTS DE NOTRE PRATIQUE</i>	2
A. <i>NOS REPRESENTATIONS</i>	2
a) <i>Nos représentations de l'individu et du concept de santé</i>	2
b) <i>Nos références en matière de soins</i>	2
c) <i>Nos références en matière de pédagogie</i>	3
B. <i>NOS FINALITES</i>	4
a) <i>En matière de santé et de soins</i>	4
b) <i>En matière de formation</i>	4
c) <i>En matière de recherche,</i>	5
C. <i>NOTRE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE</i>	5
a) <i>Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif au fonctionnement des instituts paramédicaux</i>	5
b) <i>Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'état d'infirmier</i>	5
c) <i>Décret 2010 -1123 du 23 septembre 2010 relatif à la délivrance du grade de licence</i>	5
<i>II. LES ACTEURS ET LE CONTEXTE</i>	5
A. <i>ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIER</i>	5
B. <i>LES PROFESSIONNELS PERMANENTS DE L'IFSI</i>	6
C. <i>LES PROFESSIONNELS VACATAIRES</i>	7
D. <i>NOS LIENS AVEC L'UNIVERSITE</i>	8
E. <i>NOS AUTRES PARTENAIRES</i>	8
F. <i>LES TERRAINS DE STAGES</i>	8
<i>III. L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE</i>	9
A. <i>L'ORGANISATION DE L'ALTERNANCE</i>	9
a) <i>Les Cours Magistraux (CM)</i>	9
b) <i>Les Travaux Dirigés</i>	10
c) <i>Les Travaux Pratiques</i>	11
d) <i>Les Stages</i>	13
e) <i>Le Travail Personnel</i>	15
f) <i>L'évaluation</i>	15
A. <i>LE SUIVI PEDAGOGIQUE</i>	16
a) <i>Le suivi pédagogique individuel</i>	16
b) <i>Le suivi pédagogique collectif</i>	17
B. <i>LA RECHERCHE EN SOINS INFIRMIERS</i>	18

a)	<i>L'initiation à la recherche</i>	18
b)	<i>Les Finalités</i>	18
c)	<i>Les Objectifs opérationnels</i>	18
d)	<i>L'évaluation</i>	18
IV.	<i>L'OUVERTURE AU-DELA DE NOS FRONTIERES</i>	19
A.	<i>LES STAGES HORS REGION</i>	19
B.	<i>L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS</i>	19
C.	<i>LES STAGES A L'ETRANGER</i>	19
V.	<i>L'EVALUATION DU PROJET ET LES INDICATEURS</i>	20
A.	<i>L'EVALUATION DU DISPOSITIF</i>	20
B.	<i>L'EVALUATION STRUCTURELLE DU PROJET</i>	20
C.	<i>L'EVALUATION OPERATIONNELLE DU PROJET</i>	21
D.	<i>L'EVALUATION EN TERMES DE RESULTATS</i>	21
	<i>CONCLUSION</i>	A
	<i>Philosophique</i>	A
	<i>Pratique</i>	A
	<i>ANNEXES</i>	b
	<i>PROJET PEDAGOGIQUE ANNUEL DE PROMOTION</i>	I



PREAMBULE

Concevoir un projet pédagogique, c'est élaborer un cadre de référence à l'usage des étudiants et des formateurs. Il doit traduire les orientations que l'institut souhaite prendre pour mener à bien sa mission et ne peut être réduit à un projet de formation.

Ce doit être l'équipe pédagogique qui l'élabore afin de se l'approprier et d'en faire un outil commun, à faire partager aux étudiants. Il n'est ni l'addition des points de vue, ni un accord à minima, mais une référence commune garante de la cohérence. Il doit prendre en compte les acteurs, mais également le contexte, c'est ce qui en fait un élément unique.

La conception de ce projet est placée sous la responsabilité du directeur de l'institut qui est le garant de sa mise en œuvre. Il formalise la politique de formation, clarifie les orientations ainsi que les choix retenus collectivement. Ceux-ci faits, tous les acteurs se doivent d'y adhérer.

Il faut distinguer deux éléments du projet pédagogique. Un méta-projet qui sera traduit dans ce document, il est le projet pédagogique de l'ensemble de l'institut, notre cadre pédagogique. C'est celui dans lequel le second niveau viendra se décliner annuellement : le projet pédagogique de chaque promotion qui sera présenté par les référents de promotion en Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut de début d'année.

Le méta-projet dont l'élaboration ne peut faire l'économie d'une concertation élargie, pour ce motif, s'inscrira sur une durée de 4 ans. La 4ème année étant celle de la finalisation de son évaluation et de l'élaboration des réajustements nécessaires. C'est ainsi que ce document sera la trace du « Projet Pédagogique de l'Institut de Formation en Soins Infirmier du Rouvray 2019~2024 »

Nous disposons, dans l'écrin de verdure du parc du centre hospitalier du Rouvray, pour remplir notre mission, d'un dispositif et de moyens qu'il nous appartient de développer. Ce sont 18 formateurs entourés d'une équipe administrative, logistique et technique qui œuvrent dans une structure de 2000m² comprenant notamment 4 amphithéâtres de 70 places, un amphithéâtre de 200 places, 12 salles de travaux dirigés, un espace de simulation en soins de conception innovante, un centre de documentation ainsi qu'un espace informatique. Chaque cadre formateur, dispose d'un bureau individuel, une salle de réunion pédagogique permet le travail collectif. Tous ces lieux sont équipés d'un matériel audio et vidéo moderne, adaptés aux enseignements y compris à distance. L'espace de simulation composé entre autre de deux chambres type hospitalisation, d'une salle de



soins, d'un bureau, d'une chambre d'hospitalisation pédiatrique ainsi que d'une chambre type salle de réanimation dispose des équipements permettant une simulation haute définition .

I. LES FONDEMENTS DE NOTRE PRATIQUE

A. NOS REPRESENTATIONS

a) Nos représentations de l'individu et du concept de santé

La notion de santé a évolué au fil des ans. Nous sommes passés d'une vision centrée sur le modèle médical axé sur l'aspect physiologique et anatomique à une vision globale de l'individu. La définition de l'OMS en 1947 développe l'aspect holistique « la santé est un état de complet bien-être physique, mental, et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Le modèle du « bien-être » a été développé dans la charte d'Ottawa pour la promotion de la santé en 1986. Celle-ci est définie comme « la mesure dans laquelle une personne ou un groupe peut réaliser ses aspirations et satisfaire ses besoins et s'adapter aux changements et au milieu ». On peut ici parler de la notion de résilience, tel que le développe aujourd'hui Boris CYRULNICK.

Ainsi l'individu s'entend comme une entité composée de plusieurs dimensions. Il nous semble opportun de mettre en évidence, à l'IFSI du Rouvray, au travers de définitions simples sur la santé, l'individu, de considérer le soin auprès du patient en ne négligeant aucun aspect mais au contraire, de maintenir, d'encourager une conception tri focale autour de l'aspect biologique, psychologique et social.

Nous souhaitons insister sur le fait que dans les différentes formes d'accompagnement réalisées, l'individu ne doit pas être considéré comme un malade, mais avant tout comme une personne ayant des besoins à satisfaire, dans un contexte donné, nécessitant en fonction de son état, des soins préventifs, éducatifs, curatifs et palliatifs.

b) Nos références en matière de soins

L'IFSI du Rouvray s'appuie principalement sur la théorie de Virginia Henderson (les 14 besoins fondamentaux). L'objectif étant d'amener les étudiants, d'une part à analyser les situations cliniques et d'autre part à identifier des problèmes de santé afin de concevoir des projets de soins et de mettre en œuvre des actions adaptées.

Notre souhait est d'amener les étudiants à envisager le soin en tant que « Prendre soin » de la naissance jusqu'à la fin de vie.



Selon Walter Hesbeen, prendre soin c'est : « porter une attention particulière à une personne qui vit une situation particulière, c'est-à-dire unique. Le prendre soin s'appuie sur le concept de la pensée

complexe, il s'agit d'une approche qui s'efforce de prendre en compte toute la complexité de la personne humaine et qui est bien plus que la somme de tous ses besoins. »²

Ils doivent ainsi être en capacité d'accompagner les individus dans des contextes de perte d'autonomie (temporaire ou définitive), lors de phases aiguës, ou lors de stades ultimes. Cet accompagnement se réalise, dans un contexte hospitalier ou extra hospitalier, en institution et/ou à domicile. Ainsi les notions de réseaux de soins, chemins cliniques sont abordés tout au long de la formation.

c) Nos références en matière de pédagogie

Cette formation s'adresse à une population très hétérogène (à la fois des étudiants post-bac, des professionnels en formation promotionnelle, des reconversions...). Cette hétérogénéité est une richesse puisqu'elle permet d'exploiter les ressources et les compétences de chacun.

L'enjeu est alors d'utiliser une pédagogie active basée sur la réflexivité, et d'exploiter des méthodes innovantes dans lesquelles chaque étudiant pourra s'inscrire comme acteur de sa formation (analyse de pratiques, simulation, développement de l'utilisation d'outils numériques nombreux et variés...).

Le concept d'andragogie ou « adulte apprenant » s'est développé plus spécifiquement à la fin des années soixante à partir des travaux de Malcom Knowles³ qui détermine les pratiques adaptées à l'apprenant adulte.

Dans le modèle pédagogique traditionnel, la planification, le diagnostic des besoins de formation et la formulation des objectifs sont établis par l'enseignant. A l'inverse, dans le modèle andragogique, ces mêmes points sont élaborés en commun dans un échange entre l'apprenant et le formateur.

De même, le formateur privilégie une relation de collaboration et d'égalité au détriment d'une relation d'autorité, il devient accompagnateur, facilitateur et tuteur. L'accent est mis sur la notion d'évolution et de progression. Notre objectif est que l'étudiant progresse dans l'acquisition de ses compétences.

² Hesbeen W., *La réadaptation, du concept au soin*, Editions Lamarre, Paris, 1994

³ KNOWLES M 1990 *l'apprenant adulte : vers un nouvel art de la formation*. Edition d'organisation.



B. NOS FINALITES

a) En matière de santé et de soins

Nos priorités en matière de santé et de soins sont à la fois de répondre aux besoins fondamentaux des personnes à tous les stades de la vie et envisager tous les problèmes de santé publique.

- Sur le plan national, il s'agit de répondre aux défaillances aiguës mais aussi aux besoins d'une population vieillissante poly pathologique, aux besoins d'une population en situation de handicap, de maladie chronique et/ou dégénérative, de pathologies relevant de la santé mentale ⁴
- Sur le plan régional, l'accent est mis sur la prévention du suicide (un des taux les plus élevés en France), la prise en charge des conduites addictives (forte évolution des pratiques et développement des poly consommations), la prise en charge de patients atteints d'un cancer (en favorisant les soins pour tous) ⁵

Tout au long de ces grands axes prioritaires et conformément à la modification de l'organisation de notre système de santé qui vise à développer les soins ambulatoires (priorité nationale), la prise en charge pluri professionnelle, les réseaux sanitaires et sociaux, la notion de collaboration et de coordination sont développés.

b) En matière de formation

Notre finalité en matière de formation est d'amener l'étudiant à devenir un professionnel autonome, responsable et réflexif. La réflexivité permet à l'étudiant, au travers de différentes méthodes pédagogiques telles que l'analyse de pratique, la simulation, à questionner les situations, les plus proches de la réalité, afin de déterminer des axes d'amélioration.

Les formateurs et les professionnels de terrain, participent à cette démarche réflexive en accompagnant l'étudiant tout au long de sa formation. Ils vont l'aider à porter un regard critique sur sa pratique en l'explicitant afin d'adapter des décisions et d'être en capacité de les transférer à des situations similaires voire complexes. Cette démarche nécessite un travail de collaboration entre les professionnels de terrain et les formateurs afin de favoriser une cohérence et une harmonisation des actions dans le respect des règles de bonnes pratiques.

Le référentiel de 2009 repose sur le développement des compétences. Celles-ci vont s'appuyer sur la nécessité d'approfondir des compétences d'analyse, d'argumentation et de synthèse afin

⁴ Projet de loi de modernisation de notre système de santé : <http://www.legifrance.gouv.fr>

⁵ Projet régional de santé 2012-2017



d'enrichir la réflexivité, mais aussi dans le cadre de l'universitarisation, d'approfondir les savoirs théoriques et d'appuyer les pratiques sur les résultats de recherche.⁶

Cette méthode aide l'étudiant dans la construction d'une réflexion éthique et favorise le passage de la posture d'étudiant à la posture de professionnel.

c) En matière de recherche,

En matière de recherche en soins infirmiers, il s'agit de familiariser l'étudiant à la démarche de recherche. Les formateurs en collaboration avec la documentaliste, vont favoriser la recherche

documentaire, orienter vers l'évaluation critique des articles et publications, et proposer une méthodologie de démarche de recherche

La recherche accroît les connaissances, permet de comprendre les mécanismes et favorise la réflexivité, elle doit permettre de questionner ses propres pratiques. A l'IFSI, lors des semestres 4 et 6, il est question d'initiation à la démarche de recherche. Le rôle des formateurs sera donc d'initier cette démarche, de lui donner du sens, de développer les capacités d'analyse et de discernement indispensables à des missions professionnelles de responsabilité.

C. NOTRE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

- a) Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif au fonctionnement des instituts paramédicaux
- b) Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'état d'infirmier
- c) Décret 2010 -1123 du 23 septembre 2010 relatif à la délivrance du grade de licence

II. LES ACTEURS ET LE CONTEXTE

A. ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIER

Modalités d'entrée :

Niveau d'étude : post bac ou équivalent et Cf. l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 2 août 2011: Art 24, 33, 34,35,36,36 bis.

Age minimum : âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection (Art 2 et 4 de l'arrêté du 31 juillet 2009).

Sélection à l'entrée : Parcoursup et FPC Cf. arrêté du 13 décembre 2018.

Définition de l'étudiant

⁶ « réflexivité et pratiques de formation » de Christine Bouissou et Stéphane Brau-Antony. Ed Armand Colin/Dunod p113-122.extrait de « Carrefour de l'éducation »



« *Étudiant est le mot qui permet de désigner toute personne qui se consacre à l'appréhension, à la mise en œuvre et à la lecture de connaissances concernant une science, une matière ou un art. Il est habituel que l'étudiant soit inscrit à un programme officiel d'études bien qu'il puisse aussi se consacrer à la recherche de connaissances de façon autonome ou informelle.* »⁷

Profil de l'étudiant à l'IFSI du Rouvray:

L'étudiant fait preuve d'authenticité, de sociabilité (capacité d'écoute et prise en compte des remarques) et de valeurs humanistes.

Il est en capacité de discerner, d'analyser, de synthétiser, de structurer un exposé et de l'argumenter. Il met en évidence des compétences de communication en utilisant un vocabulaire et une sémantique correctes et professionnels, à l'écrit comme à l'oral.

Il doit être pourvu d'aptitude psychologique, notamment dans la relation au groupe (représentation du travail en groupe, positionnement face à l'autorité), dans l'intégration de règles et de consignes et dans la gestion du stress et de ses émotions.

L'étudiant met en évidence ses motivations pour la formation et la profession en argumentant son projet, en se projetant dans la formation et en développant ses connaissances sur l'alternance et l'exercice professionnel.

A l'issue de la formation :

L'étudiant sera « *un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire, un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul ou en équipe pluri professionnelle.* »⁸

B. LES PROFESSIONNELS PERMANENTS DE L'IFSI

a) Le Directeur

Responsable de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier du Rouvray. Il a une formation issue de l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes de Santé Publique). Il est le garant du projet institutionnel et du projet pédagogique et de leur mise en œuvre.

b) Le Directeur Adjoint

Cadre supérieur de santé, il accompagne le Directeur dans l'exercice de ses fonctions et en assume par délégation les responsabilités. Il participe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique. Il encadre et anime l'équipe pédagogique.

⁷ Définition de étudiant - Concept et Sens <http://lesdefinitions.fr/etudiant#ixzz3ml6y2HgD>

⁸ Recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'Etat et à l'exercice de la profession. Annexe III.



c) Les Cadres de santé formateurs

Des cadres de santé avec licence, master, DEU de spécialités et des infirmiers faisant-fonction motivés par la fonction de cadre formateur ayant un parcours professionnel varié et/ou spécialisé.

Ils sont en charge de l'ingénierie, de l'organisation et de la coordination pédagogique conformément au référentiel de formation. Ils accompagnent les étudiants dans leurs apprentissages par des pédagogies actives et réflexives.

Nos valeurs communes dans l'exercice de cette fonction:

- ✓ l'esprit d'équipe
- ✓ l'humanisme et respect de l'autre
- ✓ la rigueur

- ✓ l'accompagnement
- ✓ la réflexivité
- ✓ l'écoute
- ✓ la reconnaissance et le respect du parcours professionnel de chacun
- ✓ le respect de la différence et la prise en compte de l'individualité
- ✓ l'authenticité

d) La documentaliste et son assistante

Une documentaliste est responsable du Centre de Documentation et d'Information à l'IFSI et de la bibliothèque médicale du Centre Hospitalier du Rouvray. Elle participe à l'accompagnement des étudiants dans le cadre de la recherche documentaire et de l'initiation à la recherche en soins infirmiers.

e) Les secrétaires

Les secrétaires assurent des missions administratives auprès de la direction, de l'équipe pédagogique et des étudiants.

f) Le technicien chargé du matériel pédagogique

Le technicien est chargé de l'aide technique aux cadres formateurs pour le matériel pédagogique et la mise en place de la simulation

C. LES PROFESSIONNELS VACATAIRES

Des acteurs de santé experts parmi lesquels des infirmiers, cadres de santé, médecins, représentants d'associations, psychologues et autres professionnels contribuent à la formation en lien avec le projet pédagogique du semestre lors des Travaux Dirigés, Analyse de Pratique Professionnelle, Regroupement, Cours Magistraux...



D. NOS LIENS AVEC L'UNIVERSITE

- ✓ Département d'Enseignement en Sciences Infirmières
- ✓ Intervenants : Les maîtres de conférence, les doctorants, des accrédités par l'Université
- ✓ Coordinateurs des Unités d'Enseignement universitaires pour les cours vidéos qui sont des PUPH
- ✓ Lien avec la plateforme Moodle et les informaticiens de l'université
- ✓ Représentants lors des commissions (CAC, ICOGI, ...)
- ✓ Partenariat : Groupement de Coopération Sanitaire⁹

E. NOS AUTRES PARTENAIRES

- ✓ Conseil Régional de Normandie
- ✓ Agence Régionale de Santé
- ✓ Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale
- ✓ Les IFSI Normands

F. LES TERRAINS DE STAGES

Lieux avec lesquels s'exerce l'alternance de la formation en soins infirmiers. Ces terrains se doivent de garantir un encadrement des étudiants dans le respect du référentiel de formation. Ils participent au développement des dix compétences inscrites au référentiel de formation. Ils sont négociés conformément à la réglementation en vigueur (agrément, qualification, conventions...)¹⁰.

a) Le maître de stage

Il représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage.

Il est responsable du suivi et de la qualité de l'encadrement de l'étudiant, il lui permet de se positionner dans le lieu de stage.

Il s'agit le plus souvent du cadre de santé.

b) Le tuteur

« Les tuteurs sont désignés par le coordonnateur général des soins sur proposition des cadres de santé. Ils sont proposés sur la base du volontariat après une concertation en équipe de soins, au

⁹ CIRCULAIRE INTERMINISTERIELLE N°DHOS/RH1/DGESIP/2009/202 du 9 juillet 2009 relative au conventionnement des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) avec l'université et la région dans le cadre de la mise en œuvre du processus Licence-Master-Doctorat (LMD).

¹⁰ Ibid. p.81



sein d'un pôle. Ils bénéficient d'une formation au tutorat visant à l'acquisition de compétences spécifiques. »¹¹

Le tuteur de stage est de formation initiale identique à celle de l'étudiant.

Le tuteur représente la fonction pédagogique du stage. Il assure un accompagnement des étudiants et participe aux évaluations de leur progression.

c) Les professionnels de proximité

« L'ensemble de l'équipe participe à l'encadrement des étudiants... »¹²

Ils représentent la fonction pédagogique au quotidien. Ils accompagnent l'étudiant dans sa réflexion et facilitent l'explicitation des situations et du vécu du stage.

d) Le formateur référent de stage

L'IFSI du Rouvray désigne un formateur référent pour chacun des lieux de stage. Le formateur référent assure la coordination entre l'IFSI et l'établissement d'accueil. Il accompagne les équipes dans l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de suivi de formation. Il contribue à la formation clinique de l'étudiant et à l'analyse de ses pratiques.

III. L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE

La taille et l'histoire de l'institut nous ont permis de développer une culture de l'accompagnement individualisé et personnalisé des étudiants qui, à nos yeux, constitue une valeur ajoutée à notre pratique. Il favorise l'intégration des apprentissages, la réussite au diplôme ainsi que l'acquisition des compétences professionnelles attendues dans un climat de sécurité, pour nos étudiants.

A. L'ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

a) Les Cours Magistraux (CM)

Pour chaque Unité d'Enseignement des champs 1 et 2 ; un coordinateur universitaire référent nomme les intervenants qui sont en majorité des universitaires ou des professionnels (médecins, infirmiers, psychologues, sociologues...) validés par le coordinateur. Ces cours magistraux sont proposés sous deux formes : en présentiel ou en vidéos.

¹¹ Instruction n° DGOS/RH1/2014/369 du 24 décembre 2014, relative aux stages en formation infirmière, p4

¹² Ibid. p4



Pour les autres champs, les CM sont dispensés par les formateurs de l'institut ou peuvent aussi être dispensés par des professionnels sollicités par les formateurs en fonction d'une expérience, voire d'une expertise dans le domaine visé.

Elaboration

Les cours sont élaborés à partir des éléments de contenus et des objectifs pédagogiques déclinés dans le référentiel. Les vidéos sont, elles, enregistrées en studio par l'université après validation du contenu par une commission d'experts. Une évaluation et/ou une réactualisation sont réalisées en fonction des retours des formateurs, des intervenants eux-mêmes, de l'évolution des contextes (législation, sociaux ...).

Contenu

Les cours magistraux répondent aux exigences du référentiel en fonction des UE et s'inscrivent dans une logique de progression en fonction du niveau de formation. Ils permettent d'assurer une continuité dans les apprentissages, afin de permettre aux étudiants de développer progressivement une vision holistique.

Exploitation

Les vidéos sont mises à disposition par le Collégium Santé Normandie. Les apprenants ont accès aux cours sous toutes leurs formes (vidéo, audio, diapositifs) via la plate-forme universitaire quand ils le souhaitent.

Les cours vidéo sont accessibles en début de chaque semestre sur la plateforme moodle. Les formateurs planifient des plages horaires durant lesquelles les vidéos sont projetées dans un amphithéâtre de l'institut.

« Certains enseignements en cours magistral peuvent être obligatoires (CMO), en fonction du projet pédagogique de l'institut ». Arrêté du 31 juillet 2009, art. 41
A l'IFSI du Rouvray la présence aux cours magistraux des champs universitaires (champs 1 et 2) sont facultatifs sauf pour les apprenants financés. (cf. conventions de l'organisme financeur, Cf. Droit du travail)

Le contenu des cours est exploité à travers les travaux dirigés ou les travaux personnels guidés, qui sont élaborés par les formateurs, afin de mobiliser les contenus théoriques enseignés à l'institut de formation.

Lors du visionnage d'une vidéo, il y a toujours la présence d'un formateur qui assure le bon déroulement de la séance. Le formateur peut être une personne ressource pour les apprenants.

b) Les Travaux Dirigés

Selon l'arrêté du 31 juillet 2009, modifié par l'arrêté du 02 août 2011, relatif à la formation préparant au diplôme d'état, les travaux dirigés (TD) sont des temps d'enseignement obligatoires réunissant au maximum 25 étudiants.

Objectifs :



RÉGION NORMANDIE

Ces temps d'appropriation servent à illustrer, approfondir et compléter un cours magistral en introduisant des données nouvelles qui peuvent être théoriques ou pratiques, à réaliser des exposés, des exercices, des travaux divers et à travailler sur des situations cliniques.

Certaines matières nécessitent de majorer le nombre d'enseignement en TD afin de réaliser une formation au plus près des besoins des étudiants, visant l'individualisation des apprentissages par l'utilisation de méthodes interactives.

Les travaux dirigés peuvent être animés ou co-animés par des professionnels de proximité.

c) Les Travaux Pratiques

Ils permettent aux apprenants de se familiariser et/ou d'acquérir des actes et techniques de soins dans le respect des règles de bonnes pratiques. Ces travaux pratiques (TP) contribuent au développement de la dextérité des futurs professionnels.

Ils se réalisent de manière préférentielle en salle de manutention et/ou de simulation et s'organisent en groupes restreints.

Différentes méthodes pédagogiques mises en œuvre à l'IFSI du Rouvray :

La simulation en soins infirmiers

A pour but de recréer des scénarii ou apprentissages techniques dans un environnement réaliste avec, comme objectifs, le retour d'expérience immédiat, l'analyse de la pratique voire l'évaluation des acquis.

Les séances de simulation font l'objet d'un temps de débriefing permettant l'analyse et la synthèse de la situation simulée. C'est aussi un temps majeur d'apprentissage favorisant la réflexivité des apprenants.

Elles visent la professionnalisation des étudiants en développant des compétences tout au long de leur formation.

Les séances sont organisées par semestre de formation en groupes restreints selon les objectifs pédagogiques.

Ces séances se déroulent dans un espace dédié recréant l'univers hospitalier avec 4 chambres spécifiques (pédiatrie, réanimation, médecine/chirurgie et gériatrie) ainsi qu'une salle de soins et un bureau infirmier. Le port de la tenue professionnelle est requis lors de ces séances.

Plusieurs types de séances de simulation peuvent être proposées :

- Simulation basse fidélité : sans recours à l'informatique
- Simulation moyenne et haute-fidélité avec l'utilisation de mannequins haute technologie

Avec ou sans utilisation de vidéo selon l'impact présagé sur l'efficacité pédagogique.

Un projet spécifique a été élaboré pour cette pratique.

Formation en Gestes et Soins d'Urgence (Unité d'enseignement 4.3 du semestre 2)

Elaboration :

Cet enseignement est conforme à l'arrêté du 3 mars 2006. Il est élaboré sous la responsabilité du Médecin Directeur Scientifique et Pédagogique et du Cadre de Santé du CESU de Rouen (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence).



L'enseignement est délivré par des formateurs habilités à la pédagogie spécifique des Soins d'Urgence.

L'unité d'enseignement 4.3 du semestre 2 vise à identifier l'urgence à caractère médical et à initier seul ou en équipe les gestes permettant de porter secours en attendant l'arrivée d'une équipe médicale.

Cette formation repose sur la connaissance :

- des gestes et des comportements adaptés à des situations d'urgence vitale, d'urgence potentielle,
- des risques collectifs,
- de la conduite à tenir pour émettre une alerte et la respecter
- des plans de secours spécifiques..

En fin de formation, il est délivré aux participants, une Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de Niveau 2, obligatoire à la pratique des professionnels soignants des établissements de santé et valide durant 4 ans.

Planification :

Dispensée en semestre 2, cette unité d'enseignement dure 3 jours entiers (21h au total) en groupes restreints de 10 à 12 participants et se déroule au sein de l'Institut de Formation en Soins

Infirmiers. Un approfondissement des connaissances et des pratiques des soins d'urgence sera poursuivi dans le cadre de l'Unité d'Enseignement 4.3 en semestre 4. Les étudiants réactiveront alors

leurs savoirs en mettant en œuvre des soins d'urgence hiérarchisés dans un environnement médicalisé.

Enfin, selon l'Instruction DGOS/RH1 n°2010-243 du 5 juillet 2010, un temps portant sur une actualisation des connaissances relatives aux urgences vitales, organisé en ateliers pratiques aura lieu à la fin du 6ème semestre de formation dans le cadre de l'Unité d'Enseignement 4.8.

Exploitation :

Les connaissances antérieures et situations éventuellement vécues sont mobilisées. Les pré requis et connaissances acquis en semestre 1 et 2 sont complétés par des temps d'apports magistraux et remobilisés lors de travaux pratiques. Les participants réalisent chaque geste technique au cours des séquences pratiques et les réinvestissent, hiérarchisés, dans des ateliers de simulation de situations d'urgence.

- Travaux de recherches,
- Etudes de situation : permettent de placer les étudiants face à des situations cliniques afin de mobiliser leurs connaissances et de développer leurs capacités d'analyse.
- Conduites de projets
- Visites de sites
- ...



d) Les Stages

Elaboration

Le parcours de stage des étudiants comporte un stage minimum à effectuer dans chacun des types de stage décrits ci-dessous.

Soins de Courte Durée (SCD): service de soins pour des personnes atteintes de pathologies et hospitalisées dans des établissements publics ou privés.

Soins en Santé Mentale et en Psychiatrie (SSM) : service de soins où sont pris en charge des personnes atteintes de problèmes en santé mentales ou psychiatrique à l'hôpital ou non.

Soins de Longue Durée et Soins de Suite et de Réadaptation (SLD) : service de prise en charge de personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale.

Soins Individuels ou Collectifs sur des Lieux de Vie (SLV) : soins prodigués aux personnes sur les différents lieux de vie, domicile, travail, école, crèche...

Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine selon le rythme préconisé par le référentiel de formation et rappelé par circulaire ; soit 5 semaines en semestre 1, 2 fois 5 semaines en semestre 2, 10 semaines en semestre 3, 4, et 5 et nous avons opté pour 5 semaines plus 10 semaines en semestre 6. Sauf situation particulière, le stage de 10 semaines de fin de formation est

laissé à l'initiative de l'étudiant qui en assure la recherche en pertinence avec son projet professionnel.

Affectation

Le formateur référent du suivi pédagogique de l'étudiant a la responsabilité du parcours de stage proposé.

Les affectations en stage s'effectuent au regard de plusieurs critères :

- Les besoins d'apprentissage des étudiants (bilan des acquisitions des compétences).
- Le respect des différents types de stage (Cf. référentiel) : SCD, SSM, SLD, SLV.

Pour ce faire, une négociation inter IFSI de l'agglomération rouennaise a lieu en amont afin de définir une liste de lieux de stage disponibles.

Une coordination institutionnelle s'effectue afin de répondre au mieux aux besoins des différentes promotions.

L'affectation individuelle du lieu de stage est communiquée par voie d'affichage au sein de l'IFSI et sur la plateforme universitaire.

Une fois les affectations confirmées par le référent pédagogique, les conventions de stage sont établies et signées par les 3 parties (IFSI, établissement d'accueil et étudiants).

Les formateurs organisent une préparation de stage au-cours de laquelle :

- Les objectifs de stage institutionnels sont posés (nombre de patients à prendre en charge en fonction du semestre, recueil de données, projet de soins à réaliser, explication des travaux à faire pour les regroupements...).
- Les étudiants élaborent leurs objectifs de stages consignés sur l'outil portfolio.



RÉGION NORMANDIE

- Les étudiants consultent les livrets d'accueil de leurs lieux de stage (mis à disposition au Centre de Documentation et d'Information).

- Un temps d'échange avec les formateurs est organisé avant le départ en stage.

L'apprenant doit prendre contact avec le maître de stage, du lieu qui va l'accueillir, pour organiser son arrivée.

Pendant la durée des stages :

Les formateurs référents de la promotion organisent, à l'IFSI des regroupements d'apprenants selon le projet d'Accompagnement Pédagogique en Stage (APS). Ce temps de rencontre est organisé en fraction de promotion. Ces regroupements permettent de réaliser des analyses de la pratique professionnelle (analyse réflexive) avec la collaboration d'un tuteur de stage. Les thèmes des journées de regroupement à l'IFSI sont spécifiques à chaque semestre.

Les objectifs de cette analyse sont les suivantes :

- Favoriser le lien entre la théorie et la pratique.
- Favoriser la réflexion professionnelle sur des situations de soins rencontrées.
- Identifier les compétences utilisées dans les situations vécues.

Le temps de regroupement permet également l'exploitation du raisonnement clinique. Ce moment d'échange avec les apprenants permet de développer une analyse de situation pour aider l'étudiant à décider des choix de diagnostics infirmiers et des problèmes à traiter en collaboration, ainsi que le raisonnement clinique infirmier.

Ces regroupements sont un temps d'expression et de régulation pour les apprenants, pour exprimer le vécu du stage, et d'évoquer des difficultés, des interrogations des appréhensions pour ceux qui le souhaitent.

Le formateur de l'IFSI référent du stage (pack stage), prend contact avec le maître de stage du lieu de l'apprenant afin d'organiser un APS . Cette rencontre a pour objectif d'accompagner l'étudiant en stage sur l'analyse d'activité qui sera retranscrite dans le portfolio. Le formateur rencontre le tuteur pour communiquer sur l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de suivi de stage. Il est aussi un interlocuteur pour l'apprenant lors de difficultés rencontrées en stage.

Le contenu du stage

Pendant la période de stage, l'apprenant devra réaliser des analyses de pratiques afin d'avoir une posture réflexive en lien avec sa pratique.

Le retour sur la pratique, la réflexion et le questionnement sont accompagnés par le tuteur et le formateur référent de stage lors de l'APS. Son but est de développer chez l'étudiant, la pratique réflexive nécessaire au développement de la compétence infirmière.

L'apprenant effectuera tout au long de son stage des actes et activités qui lui permettront d'acquérir ou de développer les compétences infirmières.

Validation du stage

Dispositions relatives à l'arrêté du 26 septembre 2014 :

Article 55 : l'étudiant analyse en cours de stage des situations et activités, il en inscrit les éléments sur le portfolio. Il réalise des activités en lien avec le stage effectué.



Article 56 : A la fin du stage, les responsables de l'encadrement évaluent les acquisitions des éléments de chacune des compétences au cours d'un entretien avec l'étudiant.

Article 57 : Le formateur de l'institut de formation, référent pédagogique de l'étudiant, prend connaissance des indications portées sur le portfolio et de l'évaluation du tuteur pour proposer à la commission d'attribution des crédits de formation définie à l'article 59 la validation du stage.

Le stage est validé dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

1°) Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique ;

2°) Avoir mis en œuvre et acquis les éléments des compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées.

e) Le Travail Personnel

Le travail personnel s'intègre dans les enseignements pédagogiques réalisés à l'IFSI, selon l'arrêté du 31 juillet 2009, modifié par l'arrêté du 02 août 2011, relatif à la formation préparant au diplôme d'état.

Nous distinguons le Travail Personnel Guidé et le travail en autonomie.

Le Travail Personnel Guidé (TPG)

Le TPG est un temps où les étudiants effectuent seuls ou en groupes certaines recherches ou études, préparent des écrits et réalisent des travaux demandés, guidés par les formateurs en fonction

de leurs capacités. Le TPG peut aussi être un temps de rencontre individuelle avec le formateur dans le cadre d'entretien de suivi pédagogique.

L'organisation du TPG :

Les cadres formateurs élaborent des objectifs pédagogiques au regard d'un projet, d'une unité d'enseignement. Le TPG peut permettre la mobilisation et l'acquisition des connaissances, des recherches, des investigations.

Les cadres formateurs déterminent les modalités du TPG conformément au référentiel et aux orientations pédagogiques définies dans les groupes de travail des Unités d'enseignement (UE). Des lieux sont mis à disposition des étudiants (salles, CDI, salle informatique,...).

Les consignes sont portées à la connaissance des étudiants et mises à disposition sur la plateforme universitaire avant la date du TPG. Il sera réinvesti lors de TD ou de CM. La traçabilité s'effectue par la signature d'un engagement de travail pour chaque UE. Les feuilles d'engagement sont présentées aux étudiants en début de semestre par les cadres formateurs et conservées dans leur dossier étudiant.

Le travail en autonomie

Il s'agit d'un temps de travail laissé à la disposition de l'étudiant acteur de sa formation.

f) L'évaluation

Du dispositif

Elle s'effectue semestriellement en référence au bilan de fin de semestre qu'élabore chaque promotion et qui est discuté lors d'une rencontre entre les étudiants, les formateurs et l'équipe de direction de l'institut.



Au-delà d'un bilan, ce moment constitue également un espace de propositions laissé aux étudiants qui œuvrent ainsi à l'amélioration des pratiques institutionnelles et à leur enrichissement.

Un document support est mis à la disposition de chaque promotion, adapté au semestre qui vient de se dérouler. Il en facilite la traçabilité et ainsi la comparabilité avec l'antériorité.

Des apprentissages

Pour les packs CM/TD/TPG, outre l'exploitation du bilan fait semestriellement par les étudiants, le dossier des fiches techniques de chaque UE comporte un espace évaluation et commentaire des enseignements. Ce document définit notamment les modalités d'évaluation des étudiants UE/UE. Il est présenté en Section Compétente pour le Traitement Pédagogique des situations Individuelles des Etudiants (SCTPSIE) et commenté en Instance Compétente pour Organisation et la Gestion des Instituts (ICOGI)

Pour les stages, un suivi pédagogique individuel est réalisé par le formateur référent. Il s'appuie sur les feuilles de stage communiquées par les lieux de stages comportant l'évaluation des compétences et les commentaires des professionnels encadrants (maître de stage, tuteurs de stage). Ces suivis permettront la présentation pour validation ou non par la Commission d'Attribution des Crédits (CAC DE STAGE) réalisée semestriellement.

A. LE SUIVI PEDAGOGIQUE

Le suivi pédagogique est devenu une pratique obligatoire depuis la réforme des études de 1992. Depuis le référentiel de formation de 2009¹³, celui-ci n'est plus identifié en termes de temps. Il est reconnu comme étant un temps personnel guidé TPG¹⁴ : « ces temps sont identifiés pour rencontrer les formateurs et bénéficier d'entretiens de suivi pédagogique. »

Les articles 57 et 59 définissent un des rôles du formateur référent de suivi pédagogique « le formateur de l'institut de formation, référent pédagogique de l'étudiant, prend connaissance des indications portées sur le portfolio et de l'évaluation du tuteur, pour proposer à la commission d'attribution des crédits de formation défini à l'article 59, la validation de stage. »

A l'IFSI du Rouvray, l'équipe pédagogique le définit comme étant un temps d'accompagnement formel entre les formateurs et les étudiants, individuel ou collectif. Il est un temps d'échange et de réflexion dans un but de professionnalisation. Le suivi pédagogique est un engagement entre l'étudiant et le formateur où chaque acteur a des droits et des devoirs.

a) Le suivi pédagogique individuel

Un suivi individuel est organisé à l'IFSI en face à face entre l'étudiant et le formateur référent de son suivi. Cet entretien est programmé en systématique au retour de stage, une fois par semestre. D'autres entretiens peuvent être proposés au regard de la demande du formateur ou de l'étudiant. Lors des stages, un accompagnement individualisé est organisé avec le formateur référent de stage, l'étudiant et le tuteur en référence au projet APS.¹⁵

¹³ Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier

¹⁴ Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier, annexe III

¹⁵ Projet « Accompagnement pédagogique en stage »



Ses objectifs sont :

- Etablir le bilan des apprentissages,
- Echanger sur le vécu de l'étudiant au sein de la formation,
- Identifier la progression de l'étudiant,
- Fixer des axes d'amélioration,
- Proposer des mesures de réajustement

Des fiches outils sont utilisées, à la fois pour préparer, réaliser et tracer le temps d'accompagnement.

b) Le suivi pédagogique collectif

- Des temps collectifs, entre le formateur référent du suivi et le groupe d'étudiants, sont réalisés avant et après le stage.
- Un regroupement¹⁶ est organisé chaque semestre lors d'un stage, entre un formateur référent de la promotion et un petit groupe d'étudiants.

Ses objectifs sont :

- Aider l'étudiant à formuler ses objectifs de stage au regard des besoins d'apprentissage et de la spécificité du lieu,
- Promouvoir les liens entre le champ clinique et l'IFSI,
- Echanger sur le vécu de l'étudiant en stage,
- Réaliser un travail réflexif à partir de situations cliniques rencontrées.

Le cadre formateur : une posture d'accompagnant

Le formateur est une personne ressource, qui crée une relation de confiance, à l'écoute de l'étudiant, empathique et bienveillante. Il facilite la posture réflexive de l'étudiant.

Modalités de l'accompagnement :

Suivre la progression des étudiants au regard des résultats visés (les objectifs individuels) :

- Effectuer une exploitation individualisée des résultats obtenus à l'aide des outils d'évaluation
- Repérer les points forts et les difficultés
- Formuler un diagnostic pédagogique au regard des capacités ou des difficultés (exemple l'organisation, analyse, compréhension, travail personnel, comportement...)
- Guider l'étudiant dans sa réflexion personnelle, dans son rapport à sa future profession, dans la construction de son identité professionnelle. (réflexivité sur l'expérience)

L'étudiant : « sujet actif » de son parcours

L'étudiant réfléchit sur sa formation afin d'identifier ses ressources, ses limites, ses difficultés.

A partir de ses résultats, il identifie ses besoins et échange avec le formateur qui l'encourage à faire des choix, à prendre des décisions sur sa situation et sa progression .

Modalités de l'engagement étudiant :

Droits et devoirs :

- Bénéficier d'une séquence de suivi pédagogique individuel par semestre
- Préparer la rencontre

¹⁶ Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier, annexe III



- Venir au rendez-vous fixé par le formateur en amont ou modifier celui-ci si problème particulier
- S'engager à mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés avec le formateur

B. LA RECHERCHE EN SOINS INFIRMIERS

a) L'initiation à la recherche

La nécessité d'un accompagnement spécifique afin d'initier nos étudiants tant à l'esprit qu'à la méthodologie de recherche se traduit par une action pédagogique sur les 3 années de formation. Les étudiants peuvent ainsi à travers divers travaux s'exercer à la mise en œuvre de cette méthodologie.

Ce projet se déroule sur les 3 années de formation et s'appuie sur un ensemble de Travaux Dirigés, certains sont en lien avec les UE des semestres concernés.

b) Les Finalités

- Eveiller la curiosité des étudiants pour la lecture, la recherche, en lien avec leur futur profession de santé et métier du soin
- Développer une approche systémique de la démarche de recherche documentaire
- Former l'étudiant à la recherche documentaire appliquée à une consigne spécifique – Travail de Fin d'Etudes
- Entraîner l'étudiant à la lecture d'articles, au tri et à l'analyse des informations/ documents

- Accompagner progressivement l'étudiant dans la prise de contact avec la notion de Recherche en Soins Infirmiers
- Amener progressivement l'étudiant à savoir utiliser les ressources locales disponibles au CDI/ ressources en ligne...
- Former l'étudiant à la rédaction de travaux respectueux des règles et des normes
- Former l'étudiant à la veille professionnelle/ à réactualiser ses connaissances

c) Les Objectifs opérationnels

- Appliquer les méthodes de recherche documentaire adaptées à une consigne spécifique - TD tout au long des 3 années de formation
- S'exercer à la lecture d'articles et le tri d'informations
- Utiliser des références bibliographiques conformes aux normes
- Sélectionner de façon pertinente des articles en lien avec une thématique
- Présenter sa requête de recherche documentaire à l'aide d'une carte mentale
- Présenter un article
- Enrichir les Analyses de Pratiques de références théoriques et/ou professionnelles

d) L'évaluation

Du dispositif



Le dispositif est annuellement évalué en réunion d'équipe plénière par le questionnement de son efficience, de sa place dans le dispositif général du semestre concerné, et de sa progression dans l'évolution des compétences nécessaires à la réalisation des UE du TFE

Des apprentissages (UE du TFE)

Cette évaluation se traduit par l'élaboration de grilles d'évaluation pour chacune des UE dites du TFE. Ces grilles sont annuellement questionnées au regard de l'évolution des attendus et de l'expérience acquise auprès des promotions précédentes. Cette évaluation qualitative prend également en compte les objectifs posés semestriellement dans le cadre du projet « recherche en soins infirmiers » que nous avons développé.

IV. L'OUVERTURE AU-DELA DE NOS FRONTIERES

A. LES STAGES HORS REGION

Les stages hors région pose la question de l'agrément du terrain ainsi que celle de l'accompagnement par l'IFSI en coopération avec le terrain de stage. Il est acté que seul le stage 2 de semestre 6 sera ouvert aux stages hors région.

B. L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

L'intégration dans le référentiel de 2009 d'une UE d'anglais, une dynamique de communication internationale doit être réveillée à l'IFSI du Centre Hospitalier du Rouvray. Le choix a été fait d'un enseignement en présentiel, dans le cadre d'un contrat avec le CEPPIC. Le but poursuivi est double, se familiariser avec la manipulation de la langue de SHAKESPEARE ou pour d'autre entretenir et développer une manipulation orale de la langue afin de faciliter la communication avec des étrangers (l'anglais est l'une des langues les plus usités) d'une part. De l'autre acquérir un vocabulaire professionnel qui facilite l'accès aux productions professionnelles et aux publications de recherche, souvent écrite en anglais.

Une incertitude demeure, du fait de l'évolution du contexte régional, il est probable qu'à terme cet enseignement soit dispensé par l'université via la plateforme MOODLE. Si tel devait être le cas, un complément en présentiel, avec des vacataires afin de développer l'usage de la conversation anglaise sera étudié.

C. LES STAGES A L'ETRANGER

Régulièrement des étudiants sont demandeurs de stages à l'étranger. Les motivations sont multiples, mais toujours cohérentes avec un parcours de professionnalisation. Cependant, leur



réalisation butte souvent sur un manque de préparation ou de réalisme. L'institut devra à terme s'engager dans un processus avec le dispositif ERASMUS et d'autres. Pour les stages relevant de structures humanitaires, un dossier peut être constitué. Il doit permettre d'identifier les responsabilités quant à la prise en charge de l'étudiant sur un plan matériel et financier. Ce dossier devra également permettre une identification de l'encadrement et de ses compétences ainsi que de l'intérêt pédagogique. Il sera soumis pour accord aux tutelles après avis de la SCTSPI. Ce stage devra se dérouler dans le cadre du stage 6.2 (6ème semestre) et se déroulera sur 10 semaines maximum, afin de ne pas perturber la formation ni retarder la diplomation.

V. L'ÉVALUATION DU PROJET ET LES INDICATEURS

A. L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF

L'évaluation du dispositif de formation est une opération qui doit s'effectuer au fil de l'eau par les acteurs mais également qui doit reposer sur un formalisme et une méthodologie qui en assure la traçabilité ainsi que l'efficacité.

En s'appuyant sur une démarche qualité qui devrait à terme permettre l'inscription de l'institut dans une procédure de certification dont le modèle reste à définir. L'engagement dans l'universitarisation de la formation infirmière pourrait conduire à un modèle national unique que nous appelons de nos vœux.

L'évaluation du projet pédagogique est à entendre dans trois dimensions, indissociables et complémentaires. L'une porte sur sa structure, l'autre sur la mise en œuvre opérationnelle, la

troisième sur son efficacité. La prise en compte de ces trois dimensions constitue le support de la mise en œuvre indispensable, à terme, pour une certification qualité de l'institut ; indispensable, car moyen de communication tant auprès des usagers que des décideurs sur la qualité et les résultats de nos activités.

B. L'ÉVALUATION STRUCTURELLE DU PROJET

Concernant la structure du projet, nous nous référons aux critères et à leurs indicateurs qui ont été défini par l'AERES¹⁷ que nous retrouvons dans le tableau ci-dessous.

Cette évaluation servira à la validation initiale du projet avant sa diffusion et tout au long de son élaboration, puis lors de l'évaluation de la 4ème année compte tenu notamment des évolutions de l'environnement.

Critères d'évaluation	Indicateurs	codage		
		absent	partiel	complet
Conformité	<ul style="list-style-type: none">• Respect des règles de présentation• Répond au cadre législatif et réglementaire• Énonce les modalités de son élaboration• Est actualisé à chaque rentrée			

¹⁷ AERES : Agence de l'Évaluation et de la Recherche de l'Enseignement Supérieur

	<ul style="list-style-type: none"> Définit modalités de sa validation et de sa diffusion 			
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> Répond à des orientations professionnelles clairement explicitées Tient compte des évolutions de l'environnement Tient compte du dernier bilan pédagogique Enonce le projet visé en termes d'objectifs de formation Définit le projet pédagogique visant l'atteinte des objectifs de formation finaux et intermédiaires Enonce les processus et procédures d'apprentissage qui sous-tendent les actions de formation Explicite les choix de l'enseignement théorique dans l'alternance de la formation Explicite les choix des stages dans l'alternance 			
Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> Répond au plan régional de formation Répond aux compétences professionnelles attendues sur le terrain Répond aux évolutions professionnelles Explicite les choix entre objectifs et actions 			
Faisabilité	<ul style="list-style-type: none"> Enonce les ressources au regard du projet Prend en compte l'environnement géo politique 			
efficacité	<ul style="list-style-type: none"> Prévoit un dispositif d'analyse des résultats 			

C. L'EVALUATION OPERATIONNELLE DU PROJET

L'évaluation de la mise en œuvre opérationnelle du projet est anticipée dans le cadre de l'organisation pédagogique. Elle est déclinée en termes de critères dont les indicateurs sont systématiquement énoncés dans le projet d'organisation pédagogique. Une évaluation opérationnelle portant sur l'opérationnalité du projet devra être réalisée.

D. L'EVALUATION EN TERMES DE RESULTATS

L'évaluation en termes de résultats est anticipée dans le cadre de l'organisation pédagogique. Elle est déclinée en termes de critères dont les indicateurs sont systématiquement énoncés dans le projet d'organisation pédagogique. Une évaluation en termes de résultats portant sur l'apport pédagogique du projet et sur l'impact de celui-ci sur les résultats des étudiants sera réalisée par comparaison en s'appuyant sur les rapports d'activité annuels.

Critères d'évaluation	Indicateurs	codage		
		absent	partiel	complet
Nombre d'étudiants diplômé	<ul style="list-style-type: none"> Comparaison avec les années antérieures Comparaison avec les instituts de la région Comparaison avec les chiffres nationaux 			
Impact des	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de suspension au regard des semestres de 			



RÉGION NORMANDIE

suspensions sur la diplomation de la promo initiale	formation <ul style="list-style-type: none"> • Cours des étudiants réintégrés dans chaque promotion 			
Cours des « post DE »	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants contraint à un complément de formation • Nombre d'étudiants nécessitant un temps de formation supérieur à 3 ans 			

En attente de validation



En attente de validation



CONCLUSION

Philosophique

Nous avons par ce projet voulu transmettre et faire partager nos ambitions pour l'institut et ses étudiants ; mais il a vocation également à servir de référence et de fil d'Ariane pour chacun des formateurs afin qu'ils partagent un esprit, une pratique dans un cadre de référence commun.

Ce projet est l'émanation d'une réflexion et d'un partage d'expérience reposant sur un socle de compétences pédagogiques devant être le garant de la qualité de la formation que nous souhaitons transmettre. Il est la trace de ce que nous sommes et souhaitons devenir et produire professionnellement. Il trace en miroir le profil des infirmiers et infirmières que nous souhaitons voir embrasser la carrière.

Nous souhaitons que ces futurs professionnels soignants gardent la dimension d'humanité qui a toujours été l'apanage de la profession ; nous souhaitons qu'ils aient acquis la maîtrise et l'adaptation à des savoirs académiques en perpétuelle évolution ; nous souhaitons qu'ils aient acquis les compétences nécessaires à la réalisation en pleine sécurité des soins pour les patients. La coopération terrains de stage/ IFSI renforcée par le référentiel de 2009 va dans ce sens. Elle doit être le terreau de la qualité des soins que tout à chacun peut espérer.

Pratique

La structuration de la formation et de notre projet se doit d'être adaptée au référentiel, individualisée, tournée vers l'avenir. Les incertitudes liées à la régionalisation, l'évolution incertaine de la gouvernance des instituts constituent aujourd'hui nos deux handicaps majeurs à sa réalisation.

Les pistes d'évolutions doivent continuer à s'inscrire dans l'adaptation au contexte et aux développements des formations paramédicales. Développer l'initiation à la recherche en soins infirmiers est un des axes incontournables, tout comme engager tous les formateurs qui le souhaiteront dans un cursus d'universitarisation type Master II voir cursus doctorant.

Cependant, la taille humaine d'un institut à l'effectif restreint, un outil moderne et adapté à la pédagogie en soins infirmiers implanté dans une agglomération à proximité de l'université, une équipe pédagogique dynamique et créative constituent les trois forces majeures en faveur de notre réussite et de celle de nos étudiants.

En attente de validation

En attente de validation

ANNEXES

En attente de validation

PROJET PEDAGOGIQUE ANNUEL DE PROMOTION

PREAMBULE

Concevoir ce projet pédagogique, c'est élaborer un cadre de référence à l'usage des étudiants et des formateurs. Il doit traduire les orientations que les formateurs référents de promotion souhaitent prendre pour mener à bien leur mission au regard du projet général de l'institut, des particularités des éléments qui la compose et des opportunités qui peuvent se présenter .

Ce sont les formateurs référents de promotion qui l'élaborent afin de se l'approprier et d'en faire un outil commun, à faire partager aux étudiants. Il n'est ni l'addition des points de vue, ni un accord à minima, mais une référence commune garante de la cohérence. Il doit prendre en compte les acteurs, mais également le contexte et s'inscrire dans le projet pédagogique de l'institut de formation en soins infirmiers du Rouvray. Il en épouse les fondements, tant en matière de représentations que de finalité.

La conception de ce projet est placée sous la responsabilité du directeur de l'institut qui est le garant de sa mise en œuvre¹⁸ . Il clarifie les orientations ainsi que les choix retenus par les formateurs référents de la promotion concernée. Ceux-ci faits, une fois validés, ils s'imposent à tous pour l'année de formation et seront rediscutés lors de l'évaluation de fin d'année.

LES ACTEURS ET LE CONTEXTE

Les acteurs

Les étudiants

Il faut différencier les années et dans les années les semestres dans le cadre de bilan de N et N+1

Les professionnels permanents de l'IFSI ; les professionnels Vacataires

Les professionnels permanents IDEM SUPRA

Les professionnels vacataires IDEM SUPRA

L'université ; Les terrains de stages

L'université : partage de compétences et exploitation des moyens mis en partage pour tous les instituts

¹⁸ Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

Les terrains de stage : prendre en compte l'évolution du tissu de terrain de stage tout en continuant la coopération entre les instituts de l'agglomération rouennaise dans la gestion de ceux-ci

Conclusion

Une appréciation globale de l'année passée reposant sur des critères et des indicateurs qui auront été annoncés dans la conclusion de l'année précédente. Définition des critères et des indicateurs pour l'année à venir. Piste de réflexion et/ou proposition pouvant servir à l'élaboration des projets des promotions à venir et/ou lors de l'élaboration du prochain projet pédagogique de l'institut.

En attente de validation

Ce projet a été élaboré dans le cadre d'un travail collectif
de l'équipe pédagogique de l'IFSI du Rouvray

En attente de validation

